

Réf: Dossier N° 035659

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSIT, TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en abrégé « C2TL »

Siège social Abidjan, Marcory, SICOGI KONAN RAPHAEL, Lot 1836, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 06 octobre 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 06 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSIT, TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en abrégé « C2TL »

Objet : Le transit, le fret, la consignation, la manutention, l'import-export, le transport, la logistique, le négoce général.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, SICOGI KONAN RAPHAEL, Lot 1836, Ilot 11

Dirigeant(s) : M DAO HAROUNA (GÉRANT), M DIAW AMADOU SEYE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04185 du 06/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26819/GTCA/RC/2021 du 06/10/2021

